jeûne qu'un demi-muhûrta du douzième jour de la lune; alors le prince, qui connaissait la loi, se mit à réfléchir avec les Brâhmanes sur cette difficulté.

39. Si je néglige ce Brâhmane, disait-il, je commets une faute; j'en commets une autre, si je ne romps pas le jeûne le douzième jour de la lune; quelque chose que je fasse, puisse cela me tourner à bien, et puisse la violation de la loi ne pas m'atteindre!

40. Je romprai cependant mon jeûne en prenant uniquement de l'eau; les Brâhmanes ont dit que se nourrir d'eau, c'est manger et

ne pas manger.

41. Après avoir pris de l'eau comme il l'avait décidé, en méditant sur Atchyuta dans son cœur, le Rĭchi des rois attendit le retour du Brâhmane.

42. Durvâsas revint des bords de la Yamunâ où il avait accompli l'ablution obligée; et au moment où il était accueilli par le roi, il devina par la pensée ce qu'Ambarîcha venait de faire.

43. Furieux, tremblant de tous ses membres, les sourcils froncés, le visage renversé, et de plus tourmenté par la faim, il parla ainsi au roi, qui se tenait les mains réunies en signe de respect.

44. Voyez comme il viole la loi, ce méchant, ce faux serviteur de Vichnu, qui fier de sa prospérité, se figure qu'il est souverain.

- 45. Le voilà qui après m'avoir invité au moment où je me présentais à lui en qualité d'hôte, a mangé avant de me donner mon repas; ah! je vais te faire voir sur l'heure le prix réservé à cette action.
- 46. A ces mots, enflammé de colère, il arracha la masse de sa chevelure, et il en fit sortir une Divinité magique semblable au feu destructeur du monde, qu'il dirigea contre le roi.

47. A la vue de la Déesse qui s'avançait ardente, le glaive en main, et qui faisait trembler la terre sous ses pas, le prince ne

quitta pas sa place.

48. Le Tchakra auquel le magnanime Purucha avait jadis confié la défense de son serviteur, réduisit en cendres cette Déesse, comme le feu consume un serpent irrité.